

Le 23 octobre 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 23 OCTOBRE 2024, À 19 HEURES, SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE MONSIEUR MARCEL BEAUBIEN.

SONT PRÉSENTS: Le Maire Marcel Beaubien et les Conseillères Chantal Soucy et Lorraine Rochon et les Conseillers, John Abraham et Gerald Teske.

ABSENCES MOTIVÉS : Roland Barnabé et Charles Meunier

1. 2024-10-115 – OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gérald Teske,

QUE ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur le Maire Marcel Beaubien, aussi présente la Directrice générale adjointe Anne Pilon, l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. RÉSOLUTION – ACCEPTATION DE DÉMISSION
4. RÉSOLUTION – MANDAT POUR PRÉPARATION ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2025
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

2. 2024-10-116 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Abraham,

QUE l'ordre du jour tel que déposé est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. 2024-10-117 – RÉSOLUTION - ACCEPTATION DE DÉMISSION

ATTENDU que l'employée #LACOS-20 est à l'emploi de la Municipalité depuis le 11 avril 2023 ;

ATTENDU que l'employée #LACOS-20 est absente en invalidité de longue durée depuis le 17 mars 2024 ;

ATTENDU que l'employée #LACOS-20 a informé la Municipalité de sa démission, laquelle prend effet le 6 novembre 2024 à 16 h 30 ;

ATTENDU que l'employée #LACOS-20 a également informé la Municipalité qu'elle était apte à effectuer un retour progressif en date du 21 octobre prochain et ce, de façon échelonnée jusqu'à la fin de son emploi ;

ATTENDU que le retour sur une base progressive de l'employée #LACOS-20 ne serait pas dans le meilleur intérêt de la municipalité ;

ATTENDU que les membres du Conseil ont unanimement renoncé aux délais prévus par le Code municipal ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon,

DE prendre acte et d'accepter la démission de l'employée #LACOS-20 dont l'emploi se terminera le 6 novembre 2024 ;

DE renoncer à la prestation de travail de l'employée #LACOS-20 pour la période du 21 octobre au 6 novembre 2024 ;

DE verser à l'employée #LACOS-20 tout montant qui pourrait lui être dû en y soustrayant les montants dus en remboursement des primes d'assurance collective ;

DE récupérer auprès de l'employée #LACOS-20, tous les biens encore en sa possession qui appartiennent à la Municipalité ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. 2024-10-118 – RÉSOLUTION MANDAT POUR LA PRÉPARATION ET LA PRÉSENTATION DU BUDGET MUNICIPAL 2025

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Chantal Soucy,

QUE le Conseil donne le mandat à M. Paul St-Louis pour la préparation et la présentation du budget de la municipalité pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. 2024-10-119 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épousé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lorraine Rochon,

QUE la séance soit levée à 19 h 04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marcel Beaubien

Marcel Beaubien
Maire



Anne Pilon
Directrice générale adjointe

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

Je, Marcel Beaubien, maire de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.